



QUARTIER LIBRE

Note d'information relative à l'offre de Parts de catégorie B et C par « QL Quartier Libre SC »

Le présent document a été établi par **QL Quartier Libre SC**

***LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VERIFIÉ
OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.***

La présente note d'information date du 05/11/2024.

***AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU
PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT
ATTENDU.***

***LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR
RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À
UN TIERS AU CAS OÙ IL LE SOUHAITERAIT***

**Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement
offerts, spécifiques à l'offre concernée.**

L'instrument offert est une action. En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur. L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi. En cas de liquidation l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur estime que les principaux risques, spécifiques à l'offre concernée et leur effet potentiel sur l'émetteur et les investisseurs sont les suivants :

<p>Risques propres à l'émetteur - opérationnels et commerciaux :</p>	<p>- Bien que l'entreprise QL soit en bonne santé, le marché du livre sur lequel se développe Quartier Libre est réputé difficile. Le projet, bien que radicalement différent, entre en concurrence avec les acteurs physiques déjà établis et la concurrence digitale en forte croissance de sociétés multinationales actives en e-commerce dans le livre, de type Amazon.</p> <p>Mais...</p> <p>> ...si Amazon peut vous livrer en 24/48H, nous pouvons imprimer en 5mn.. via notre PrinLab, objet en partie de notre levée de fonds.</p> <p>- La lenteur du changement de mentalité des acteurs traditionnels (éditeurs...) dans le domaine du digital et du POD (Impression du livre à la demande) est notoire.</p> <p>> Cependant, les coûts de stockage, les coûts énergétiques (fabrication, transport..) et écologiques sont et seront de plus en plus intenable.</p> <p>Nous faisons le pari de l'impression en petite quantité directement au coeur de la cité.</p> <p>De plus la législation va dans notre sens en imposant petit à petit de réaliser des un bilan d'émission GES (Gaz à Effet de Serre)</p> <p>- Possible contraction du marché du fait de la baisse du « temps de cerveau disponible » à la lecture. D'après des études internationales, le temps de lecture et le nombre de lecteurs diminuent, notamment avec l'influence des médias sociaux, et touche surtout les adolescents.</p> <p>Le livre perd du terrain dans les loisirs et, en parallèle, les librairies ont manqué le passage au digital. Les GAFAs, dont Amazon, monopolisent les potentiels clients-lecteurs et ont une position dominante dans les offres digitales et d'ebooks.</p> <p>> L'originalité du projet tient au fait que Quartier Libre veut renouer avec la tradition séculaire et multidisciplinaire de la librairie en utilisant les méthodes de travail ainsi que les technologies de diffusion et d'impression les plus avancées de notre époque.</p>
--	---

	<p>Tel est notre défi:</p> <p>Allier le monde fragile de l'écriture, de la lecture, bref du li(v)re, et le monde du "faites-le vous-même", du digital et de la robotique.</p>
<p>Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :</p>	<p>QL va prochainement solliciter des subventions sous forme d'amorçage (Innoviris), pour le développement de sa plateforme de « social commerce ». Si cette subvention devait être refusée, le développement et l'amélioration de notre site internet seraient reportés mais l'eshop de QL resterait fonctionnel.</p>

Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	<p>- La multitude et la complémentarité des acteurs rassemblés dans une optique de gestion participative constitue pour QL Quartier Libre une incroyable opportunité et une belle innovation. Cependant, cela reste un pari risqué qui demandera une gouvernance bien réfléchie et sa mise en place rapide afin d'éviter le risque de ralentissement des prises de décision. Un outil de gestion communautaire spécifique est prévu dans la création de la plateforme. > Ce qui est le cas actuellement.</p> <p>- Le projet tient à la vision entrepreneuriale d'un des fondateurs. En cas de départ de ce dernier, son remplacement pourrait engendrer quelques difficultés pour la structure. > Le projet est maintenant lancé, le BP construit à l'origine donne clairement les lignes à suivre.</p> <p>- A projet atypique, équipe atypique et management atypique. QL est un écosystème pour lequel le recrutement et le management sont une des pierres angulaires. > Nous bénéficions de profils de vendeur.ses cultivé.es, à l'aise avec le digital et polyvalent.es.</p> <p>- Pour la partie technologique, le CA est constitué de compétences allant dans ce sens, même si une embauche sera nécessaire pour la gestion quotidienne du projet de plateforme.</p>
Autres risques :	/

Partie II : Informations concernant l'émetteur.

A. Identité de l'émetteur

1.1 Siège social et pays d'origine	Chaussée d'Alseberg 374 1180 Bruxelles
1.2 Forme juridique	Société coopérative

1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0723 644 447
1.4 Site internet	Vitrine projet : www.monquartierlibre.com
2. Activités de l'émetteur	<p>Créons ensemble La librairie du XVIIe siècle 4.0</p> <p>Quartier Libre vous emmène dans une librairie d'un nouveau genre, une librairie entièrement repensée : une librairie tiers-lieu culturel hors du commun, à Bruxelles, capitale de l'Europe.</p> <p>Au programme : une Librairie + un Café-Expo + un Makerspace : atelier de fabrication numérique du li(v)re doté d'un Coworking éditorial + un laboratoire de fabrication - le FabLab - + une Imprimerie - le PrintLab - + un espace d'Animation et de Médiation - le MediaLab - : rencontres, Web-radio, Web-TV (live & podcast) + une maison d'Édition (QL Editions).</p> <p>Quartier Libre fait le pari de réconcilier la librairie et le li(v)re avec les technologies les plus avancées de notre époque.</p> <p>La culture et la lecture peuvent revenir au cœur des vies grâce aux outils digitaux, sans perdre de vue ni la valeur exceptionnelle du livre traditionnel ni la dimension humaine de la librairie.</p> <p>Désireux de favoriser le modèle collaboratif et participatif, QL répond au défi en adaptant le modèle économique de la librairie au nouvel "âge du faire", royaume des makers et des coworkers, des adeptes du test and learn et du learning by doing.</p>

3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur et hauteur (en pourcentage du capital).	- Vincent DEMULIÈRE - Bertrand CROIZILLE - Bernard VEYRAT
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Il n'existe pas d'opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que les actionnaires.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	- Philippe Régnoux (Administrateur) - Vincent Demulière (Administrateur délégué) - Bertrand Croizille (Président CA) - Bernard Veyrat (Administrateur)
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Il n'existe pas de comité de direction.
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Vincent DEMULIÈRE
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Le mandat d'administrateur est à titre gratuit.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet d'aucune condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Il n'y a pas de commissaire au compte.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	Les présents comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante.
2. Fonds de roulement net.	Notre fonds de roulement est de 99.454,44 €. Le fonds de roulement net est suffisant au regard des obligations actuelles de la structure pour les douze prochains mois.

3.1 Capitaux propres.	<p>Les capitaux propres sont de 125.850,40€.</p> <p>Le ratio de solvabilité est 58,04% au 15/10/2024.</p>
3.2 Endettement.	<p>L'endettement inclut aussi les dettes indirectes et les dettes éventuelles.</p> <p>Le niveau d'endettement est de 41,96% au 15/10/2024.</p>
3.3 Date prévue du break-even.	Le break-even a été atteint.
3.4 Date à laquelle la valeur comptable des parts équivaut à la valeur nominale.	31/12/2023
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Il n'y a pas de changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun
2.1 Destinataire de l'offre	Investisseur de détail sur le territoire belge
2.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	100€
2.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	Aucun
2.4 Droit de vote attaché aux parts.	<p>Chaque associé a droit à une voix, quelle que soit la catégorie à laquelle il appartient et quel que soit le nombre de parts dont il est détenteur (article 25 des statuts).</p> <p>Cependant, comme précisé à l'article 25 et sauf exception prévue dans les statuts les décisions de l'Assemblée Générale sont approuvées si elles réunissent la majorité simple (ou qualifiée) de l'ensemble des coopérateurs et la majorité simple (ou qualifiée) des coopérateurs de catégorie A.</p>
3. Prix total des instruments de placement offerts.	500.000€
4.1 Date d'ouverture de l'offre.	05/11/2024
4.2 Date de clôture de l'offre.	04/11/2025
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions

5. Modalités de composition du Conseil d'administration.	Art. 14 : L'article 14 des statuts précise que la société est administrée par minimum trois administrateurs, nommés par l'assemblée générale pour une durée de deux ans et en tout temps révocable par elle. La majorité des administrateurs est élue par le groupe des coopérateurs garants (Catégorie A), et, à partir du moment où il existe, au moins un administrateur est élu par le groupe des coopérateurs "Les soutiens" (catégorie B).
5. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun
6. Allocation en cas de sursouscription	Remboursement des derniers arrivés.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	L'utilisation des montants recueillis est prévue pour les investissements de l'aménagement du 2 ^e lieu, d'une machine d'impression de livre sur place (robot-imprimeur), la plateforme social commerce du li(v)re (projet Innoviris de cartographie des émotions des livres via IA et communauté de lecture), des embauches et le financement du besoin en fonds de roulement.
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	CF Annexe 2 Points d'étapes des investissements sujet à levée de fonds.

<p>3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré</p>	<p>Une partie du financement est acquis via l'appel à projet beCircular</p> <p>Une autre partie sera acquise via un appel à projet Innoviris en cours (Plateforme Bookwity*)</p> <p>> Innoviris : Soutien financier pour le développement ou la mise en œuvre de votre projet de R&D innovant</p>
<p>4. Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter.</p>	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

<p>1. Nature et catégorie des instruments de placement.</p>	<p>Part sociales émises par Quartier Libre SC</p>
<p>2.1 Devise des instruments de placement.</p>	<p>€</p>
<p>2.2 Dénomination des instruments de placement.</p>	<p>Parts coopérateurs de catégorie B ou « Les soutiens »</p> <p>Parts coopérateurs de catégorie C ou « Les partenaires »</p> <p>D'autres types de parts représentent le capital de la coopérative mais ne font pas l'objet de cette offre publique : les parts A ou « garants ».</p>
<p>2.3 Valeur de souscription des instruments de placement.</p>	<p>1 part = 100€</p>

2.4 Valeur comptable de la part au 15/10/2024	208,14€
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	L'actionnaire sortant a droit au remboursement de ses actions à une valeur égale au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés. (Article 12 des statuts)
2.6 Plus-value	Les éventuelles plus-values ne sont pas limitées ou interdites par les statuts.
3. Modalités de remboursement.	<p>Voir article 12 de la version du 6/10/2024 des statuts de la SC: Le remboursement des parts est effectué dans les six mois de l'approbation des comptes annuels de l'exercice servant de base au calcul de la part.</p> <p>En aucun cas, il ne peut être remboursé plus que la partie libérée par le coopérateur sur sa part.</p> <p>Toutefois, le conseil d'administration peut déroger à cette règle pour anticiper, par le versement d'un montant provisionnel et conditionnel, ou postposer le remboursement, en tenant compte des liquidités disponibles, et afin d'éviter de mettre en péril la trésorerie de la coopérative ou que l'actif net suivant la définition de l'article 429 du Code des sociétés soit réduit en dessous de la part fixe du capital social. Si un remboursement est ainsi postposé, il n'y a pas d'intérêts dus sur la somme en attente de remboursement. (...)</p>
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Les parts sociales sont les derniers instruments de placement à être remboursés en cas d'insolvabilité.

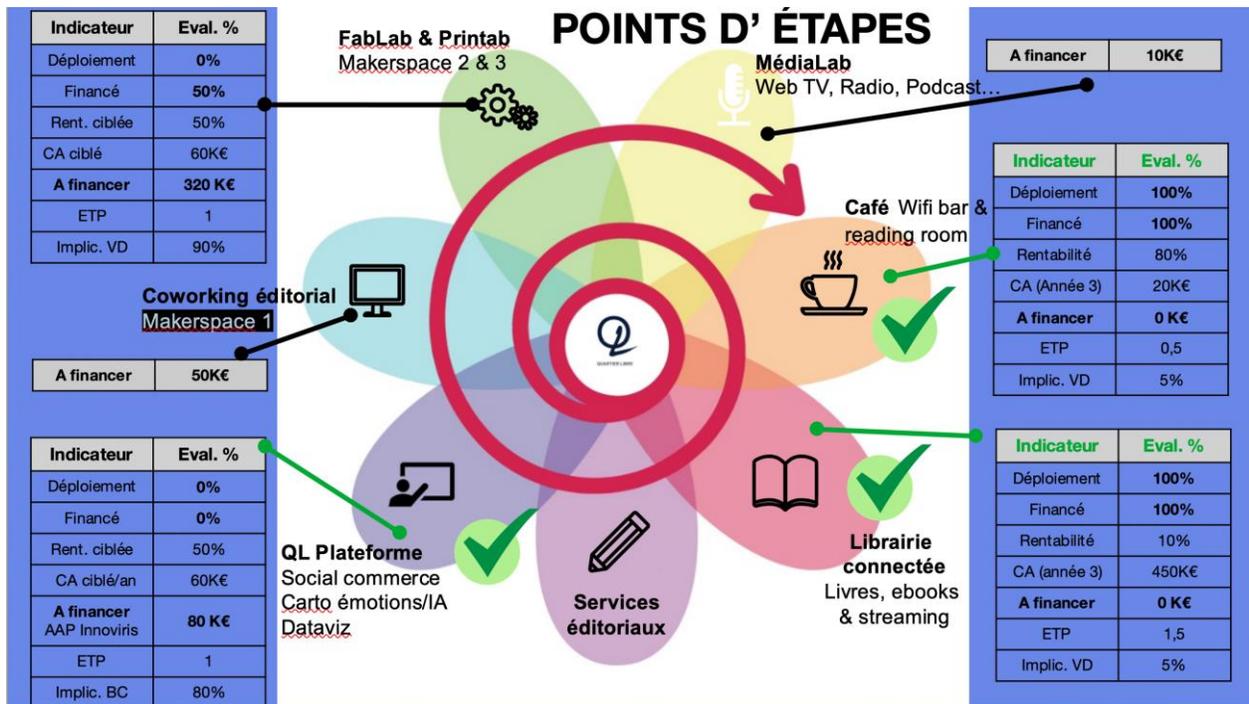
5.Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Clause d'agrément (conformément à l'article 7 des statuts) : Les parts sociales de catégorie B et C peuvent être cédées ou transmises à toute personne physique ou morale moyennant l'admission de ce dernier par le conseil d'administration.
7. Politique de dividende	Le dividende octroyé aux associés sur les parts du capital social ne peut dépasser 6% de la valeur nominale (=montant investi) des parts sociales après retenue du précompte mobilier. La structure a l'intention de distribuer des dividendes à partir du moment où les finances le permettront, en sachant que de nombreux acteurs conjoncturels et incertains impacteront la situation financière de QL Quartier Libre. Notons que toute distribution de dividendes est soumise au vote des coopérateurs en AG.
8. Date de la distribution du dividende.	Suite à la décision de l'AG de distribuer des dividendes.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un Précompte mobilier de 30 % est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent toutefois déduire le précompte mobilier retenu sur les dividendes pour un montant maximum de 833 euros de dividendes (exercice 2025, revenus 2024) par le biais de leur déclaration d'impôt. Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249,9€ de précompte mobilier retenu (833€ de dividende x 30%)
Plainte concernant le produit financier	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à</p> <p>Quartier Libre SC Chaussée d'Alsemberg 374 1180 - Bruxelles – TVA BE 0723.644.447 Tél. : +32 2 315 45 27 Mail : info@quartierlibre.coop</p> <p>Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tel : 02 702 52 20, E-mail : contact@mediationconsommateur.be).</p>
Droit applicable au produit financier	La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge
Autres	<p>Compte bancaire : IBAN : BE57 5230 8105 8935 BIC : TRIO BE BB</p> <p>Site internet : Site vitrine du projet : www.monquartierlibre.com Site transactionnel : www.quartierlibre.coop Email : info@quartierlibre.coop</p>

Anexes:

1- Points d'étapes des investissements sujet à levée de fonds



2- Les comptes annuels des deux dernières années

2023-00531869	0723644447	2022	EUR	23.0.3	m81-f	20/12/2023	15		A-app 1
---------------	------------	------	-----	--------	-------	------------	----	--	---------

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **QL QUARTIER LIBRE**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Chaussée d'Alsemberg

N° : 374

Boîte :

Code postal : 1180

Commune : Uccle

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0723.644.447

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

26-03-2019

Ce dépôt concerne :



les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

22-11-2023



les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.4, A-app 6.5, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 11, A-app 12, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VEYRAT Bernard

Résidence Hubert Delisle Allée des Palmiers 11
97410 Saint-Pierre
FRANCE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

CROIZILLE Bertrand

Rue de la Commune 1A
59310 Nomain
FRANCE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

REGNOUX Philippe

Rue de la Roche 6760
QC H2S Montréal
CANADA

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur

DEMULIERE Vincent

Rue Joseph Stallaert 24
1050 Ixelles
BELGIQUE

Début de mandat :

Fin de mandat :

Administrateur délégué

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
DEBROUX ET ASSOCIES SRL 0473073255 Avenue du Bois de Sapins 2 1200 Woluwé-Saint-Lambert BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : Mathieu DESIR Expert-comptable Rue Gaston Dubois 23 1428 Lillois-Witterzée BELGIQUE	50.304.196	A B
	10.422.143	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	26.418	15.583
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	12.871	
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	13.254	15.291
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	13.254	15.291
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	292	292
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	180.836	114.296
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	61.724	47.785
Stocks		30/36	61.724	47.785
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	11.798	12.775
Créances commerciales		40	9.266	7.611
Autres créances		41	2.532	5.164
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	107.314	53.736
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	207.254	129.879

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	83.372	4.462
Apport		10/11	60.165	58.965
Disponible		110		
Indisponible		111	60.165	58.965
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)(-)	14	-36.526	-69.704
Subsides en capital		15	59.733	15.201
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	123.882	125.418
Dettes à plus d'un an	6.3	17	15.800	44.304
Dettes financières		170/4	15.800	44.304
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	15.800	44.304
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	108.081	81.114
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	15.111	1.196
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	81.479	77.295
Fournisseurs		440/4	81.479	77.295
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	11.492	2.296
Impôts		450/3	10.401	122
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.091	2.174
Autres dettes		47/48		327
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	207.254	129.879

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(-)	9900	36.317	-26.983
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	62	40.218	8.084
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.485	2.840
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6314		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635.8		
Autres charges d'exploitation		640.8	252	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-10.637	-37.908
Produits financiers	6.4	75/76B	45.068	15.000
Produits financiers récurrents		75	45.068	15.000
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	45.068	15.000
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	1.253	505
Charges financières récurrentes		65	1.253	505
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	33.178	-23.412
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	33.178	-23.412
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	33.178	-23.412

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)(-) 9906	-36.526	-69.704
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-) (9905)	33.178	-23.412
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-) 14P	-69.704	-46.293
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)(-) (14)	-36.526	-69.704
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	
8029	15.000	
8039		
(+)(-) 8049		
8059	15.000	
8129P	XXXXXXXXXX	
8079	2.129	
8089		
8099		
8109		
(+)(-) 8119		
8129	2.129	
(21)	12.871	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	18.344
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	2.320	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+/-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	20.664	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+/-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	4.356	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+/-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	7.410	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	13.254	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	292
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	292	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Montants non appelés au terme de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	292	

ETAT DES DETTES**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

(42) 15.111

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 15.800

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

9062

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	2.532
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Exercice

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnées ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode		Base		Taux en %	
	L (linéaire)	D (dégressive)	NR (non réévaluée)	G (réévaluée)	Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement						
2. Immobilisations incorporelles ..	L		NR		33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *						
4. Installations, machines et outillage *						
5. Matériel roulant *						
6. Matériel de bureau et mobilier*	L		NR		33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
7. Autres immobilisations corp. * ..	L		NR		20.00 - 20.00	0.00 - 0.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis :

3. Marchandises :

4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [ont] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclus avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

N°	0723644447	A-app 10
----	------------	----------

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

La continuité des règles d'évaluation en vertu de l'article 3:6, 6° du Code des Sociétés et Associations est approuvée.

2024-00511909	0723644447	2023	EUR	23.0.4	m81-f	21/10/2024	17		A-app 1
---------------	------------	------	-----	--------	-------	------------	----	--	---------

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **QL QUARTIER LIBRE**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Chaussée d'Alsemberg

N° : 374

Boîte :

Code postal : 1180

Commune : Uccle

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0723.644.447

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

26-03-2019

Ce dépôt concerne :



les COMPTES ANNUELS en

EURO

approuvés par l'assemblée générale du

06-10-2024



les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2023

au

31-12-2023

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2022

au

31-12-2022

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.5, A-app 6.7, A-app 6.9, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

N°	0723644447	A-ann 2.2
----	------------	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
DEBROUX ET ASSOCIES SRL 0473073255 Avenue du Bois de Sapins 2 1200 Woluwé-Saint-Lambert BELGIQUE Représenté directement ou indirectement par : Mathieu DESIR Expert-comptable Rue Gaston Dubois 23 1428 Lillois-Witterzée BELGIQUE	50.304.196	A B
	10.422.143	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>32.690</u>	<u>26.418</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	14.938	12.871
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	17.459	13.254
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	17.459	13.254
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	292	292
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>184.145</u>	<u>180.836</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	60.229	61.724
Stocks		30/36	60.229	61.724
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	16.020	11.798
Créances commerciales		40	13.966	9.266
Autres créances		41	2.055	2.532
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	106.235	107.314
Comptes de régularisation		490/1	1.660	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>216.835</u>	<u>207.254</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	125.850	83.372
Apport		10/11	60.465	60.165
Disponible		110		
Indisponible		111	60.465	60.165
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)(-)	14	35.519	-36.526
Subsides en capital		15	29.867	59.733
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	90.985	123.882
Dettes à plus d'un an	6.3	17	6.294	15.800
Dettes financières		170/4	6.294	15.800
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	6.294	15.800
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	84.690	108.081
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	10.401	15.111
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	67.893	81.479
Fournisseurs		440/4	67.893	81.479
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	6.396	11.492
Impôts		450/3	6.396	10.401
Rémunérations et charges sociales		454/9		1.091
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	216.835	207.254

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)(-)	9900	110.880	36.317
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62	55.395	40.218
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	10.923	6.485
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	139	252
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	44.423	-10.637
Produits financiers		6.4 75/76B	29.867	45.068
Produits financiers récurrents		75	29.867	45.068
Dont: subsides en capital et en intérêts		753	29.867	45.068
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		6.4 65/66B	2.245	1.253
Charges financières récurrentes		65	2.245	1.253
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	72.045	33.178
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	72.045	33.178
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	72.045	33.178

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	35.519	-36.526
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) (9905)	72.045	33.178
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	-36.526	-69.704
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
Affectation aux capitaux propres	691/2		
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) (14)	35.519	-36.526
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	15.000
	7.800	
(+)(-)		
	22.800	
8129P	XXXXXXXXXX	2.129
	5.733	
(+)(-)		
	7.862	
(21)	<u>14.938</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	20.664
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	9.395	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	30.059	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	5.190	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	12.599	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	17.459	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	292
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+/-) 8385		
Autres mutations	(+/-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	292	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+/-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+/-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+/-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	292	

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42) 10.401

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 6.294

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

891

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

892

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

9062

RÉSULTATS**PERSONNEL**

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	1,1	
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**Produits non récurrents**

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

ENTREPRISES LIÉES OU ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	2.055
9501	
9502	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Exercice

TRANSACTIONS CONCLUES, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, EN DEHORS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Avec des personnes détenant une participation dans la société

Nature des transactions

Avec des entreprises dans lesquelles la société détient une participation

Nature des transactions

Avec des membres des organes d'administration, de gestion ou de surveillance de la société

Nature des transactions

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :
Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :
et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative; cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Taux en %	
			Principal	Frais accessoires
	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux				
4. Installations, machines et outillage				
5. Matériel roulant				
6. Matériel de bureau et mobilier	L	NR	33.33 - 33.33	0.00 - 0.00
	L	NR	20.00 - 20.00	0.00 - 0.00
7. Autres immobilisations corp.	L	NR	10.00 - 10.00	0.00 - 0.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR
- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

- Approvisionnements :
- En cours de fabrication - produits finis :
- Marchandises :
- Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclut] [n'inclut pas] les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclut] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

201

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Nombre moyen de travailleurs
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100	1	0,3	1,1	
101	1.848	146	1.994	
102	51.339	4.057	55.395	

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire
 Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	1	1	1,2
110	1		1
111		1	0,2
112			
113			
120			
1200			
1201			
1202			
1203			
121	1	1	1,2
1210			
1211			
1212			
1213	1	1	1,2
130			
134	1	1	1,2
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	0,4
305		1	0,3

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	